Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien



AUGMENTATION DU PRIX DE PART DE TRANSITIONS EUROPE

Bonjour,

Bonne nouvelle pour votre investissement : Transitions Europe augmente son prix de part pour la deuxième année consécutive !

À compter du 1er novembre 2026, le prix de souscription de votre SCPI Transitions Europe passe de 202 € à 204 € par part, soit une nouvelle hausse de près de 1 %.

La valeur de retrait progresse également, passant de 181,80 € à 183,60 € par part.

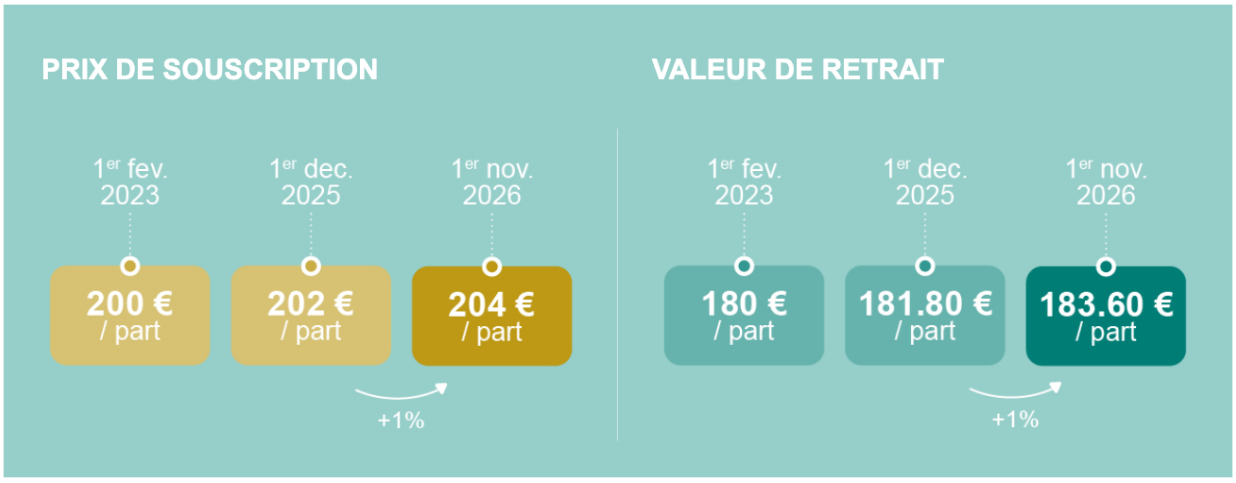

Cette deuxième revalorisation consécutive confirme la solidité du patrimoine immobilier constitué et témoigne de la pertinence de la stratégie d'investissement déployée depuis le lancement de votre SCPI en 2023.

UNE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE QUI CONTINUE DE PORTER SES FRUITS

Depuis son lancement, Transitions Europe a su tirer parti des évolutions du marché immobilier pour constituer un patrimoine paneuropéen diversifié, en saisissant des opportunités d'acquisition à des conditions attractives.

Cette stratégie se traduit par une amélioration continue des rendements immobiliers à l'acquisition, avec un taux moyen projeté de 7,8 % en 2026, contre 7,5 % en 2025(1).

Cette dynamique encourageante confirme les perspectives positives de votre SCPI et sa capacité à créer de la valeur sur le long terme. Transitions Europe maintient son objectif de Performance Globale Annuelle (PGA) de 6 % à long terme, non garanti(2,3).

UN PRIX DE PART TOUJOURS INFÉRIEUR À LA VALEUR DU PATRIMOINE

Au 30 septembre 2026, la valeur de reconstitution de Transitions Europe, qui correspond au montant théorique nécessaire pour reconstituer son patrimoine immobilier à l'identique, s'établit à 208.43 € par part.

Avec un nouveau prix de souscription de 204 €, votre SCPI conserve une valeur de part inférieure à sa valeur de reconstitution et offre donc toujours une décote favorable à l'achat.

À fin septembre 2026, la valeur globale du patrimoine a progressé de 2,2 % depuis le début de l'année, en intégrant les acquisitions réalisées sur la période. Cette évolution témoigne de notre volonté d'ajuster le prix de part avec mesure, tout en préservant les intérêts de nos associés.

TUNNEL DE RECONSTITUTION
au 30/09/2026

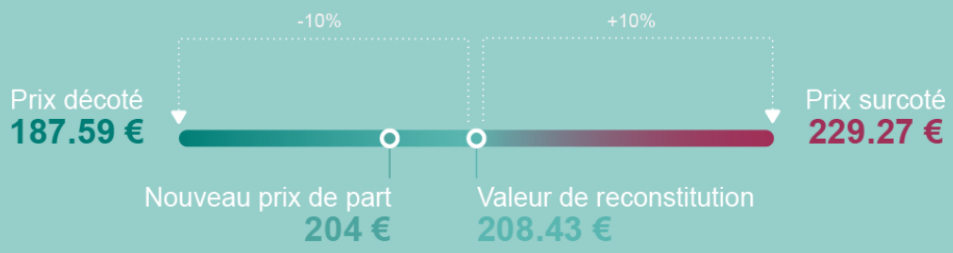

VOUS AVEZ CHOISI PULSE BY ARKÉA REIM ?

Si vous bénéficiez de nos solutions d'investissement automatique, aucune démarche n'est nécessaire de votre part.

- **Versements programmés** : le nouveau prix de part sera automatiquement appliqué dès votre prochain prélèvement.
- **Réinvestissement des distributions** : le nouveau prix de part sera pris en compte lors de votre prochaine distribution, prévue en janvier 2027.

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE !

Découvrez les dernières actualités de votre SCPI dans notre bulletin d'information.

Consultez notre dernier bulletin d'information

ARKEA REIM

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

(1) Le taux de rendement des actifs n'est pas garanti et ne reflète pas la performance globale de la SCPI qui dépend notamment de l'ensemble des actifs et des charges supportées par la SCPI.

(2)Performance Globale Annuelle (PGA) : Ce nouvel indicateur de performance mesure la performance annuelle d'une SCPI en tenant compte à la fois des distributions perçues sur l'année et de la variation du prix de souscription par rapport à l'année précédente.

(3) L'objectif de performance est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion et n'est pas garanti. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance. Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

L'investissement en parts de SCPI présente un risque de perte en capital et sa liquidité n'est pas garantie. Pour l'ensemble des risques, vous êtes invité à consulter la note d'information et le DIC disponibles sur le site www.arkea-reim.com et à vous rapprocher de votre conseiller habituel avant toute décision d'investissement.

À propos d'Arkéa Real Estate Investment Management (Arkéa REIM)
Arkéa REIM est la société de gestion immobilière du groupe Crédit Mutuel Arkéa. Arkéa REIM réunit l'expérience d'un bancassureur français de premier plan et d'experts reconnus de l'immobilier. Au côté d'Arkéa Real Estate, l'ambition d'Arkéa REIM est d'accompagner les transitions à l'œuvre sur les marchés immobiliers en offrant des produits répondant aux attentes des investisseurs pour un immobilier à la fois durable et performant.

Arkéa REIM est une société par actions simplifiée au capital social de 1 000 000 euros. Siège social : 72, rue Pierre Charron - 75008 PARIS. Immatriculation au RCS, numéro 894 009 687 R.C.S. Paris. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-20228 le 23 mars 2022.

Vous recevez cette newsletter car vous vous y êtes inscrit(e) volontairement. Conformément au RGPD, vous pouvez accéder, rectifier ou supprimer vos données personnelles. Pour en savoir plus, consultez notre politique de confidentialité : https://www.arkea-reim.com/immobilier/jco_5049/politique-des-donnees-personnelles

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien
Vous pouvez à tout moment refuser le dépôt de pixel de suivi dans nos emails en suivant ce lien